

États financiers de

**LA VILLA ST. GABRIEL'S
DE SADBURY**

et rapport des vérificateurs indépendants sur ces états

Exercice terminé le 31 mars 2020



KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Claridge Executive Centre
144, rue Pine
Sudbury Ontario P3C 1X3
Canada
Téléphone (705) 675-8500
Télécopieur (705) 675-7586

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS INDÉPENDANTS

aux membres de la Villa St. Gabriel's de Sudbury

Opinion

Nous avons vérifié les états financiers de la Villa St. Gabriel's de Sudbury (l'entité), qui comprennent les éléments suivants :

- Bilan en date du 31 mars 2020
- État des résultats d'exploitation pour l'exercice terminé à cette date
- État de l'évolution de l'actif net pour l'exercice terminé
- État des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date
- Notes afférentes aux états financiers, y compris un résumé des principales conventions comptables

(ci-après appelés les « états financiers »).

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous égards importants, un portrait fidèle de la situation financière de l'entité en date du 31 mars 2020, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes applicables aux organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre vérification conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. La responsabilité qui nous incombe en vertu de ces normes est plus amplement décrite dans la section « **Responsabilités des vérificateurs à l'égard de la vérification des états financiers** » de notre rapport des vérificateurs.

Nous sommes indépendants de l'entité, conformément aux exigences en matière de déontologie qui s'appliquent à notre vérification des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés de nos autres responsabilités, conformément à ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants de vérification que nous avons obtenus sont suffisants et adéquats pour fonder notre opinion.



Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation exactes des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes applicables aux organismes sans but lucratif, et d'assurer le contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'inexactitudes importantes découlant d'une fraude ou d'une erreur.

Lors de la préparation des états financiers, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité de poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, à moins que la direction ait l'intention de liquider l'entité ou de cesser ses activités ou n'ait aucune solution réaliste qui s'offre à elle.

Responsabilités des vérificateurs à l'égard de la vérification des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'inexactitudes importantes découlant d'une fraude ou d'une erreur et de présenter un rapport des vérificateurs comprenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un degré élevé d'assurance, mais ne garantit pas qu'une vérification réalisée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada permettra toujours de détecter toutes les inexactitudes importantes qui peuvent être présentes.

Les inexactitudes peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme importantes, individuellement ou dans leur ensemble, s'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs prennent en se fondant sur les états financiers.

Dans le cadre d'une vérification réalisée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve de scepticisme professionnel à chaque étape de la vérification. En outre, nous agissons de la façon suivante :

- Nous évaluons et établissons le risque d'inexactitude importante des états financiers découlant d'une fraude ou d'une erreur, concevons et exécutons des procédures de vérification adaptées à ces risques, et obtenons des éléments probants de vérification qui sont suffisants et adéquats pour asseoir le fondement de notre opinion.

Le risque de ne pas détecter une inexactitude importante découlant d'une fraude est plus élevé que le risque correspondant découlant d'une erreur, étant donné que la fraude peut comprendre la collusion, la contrefaçon, les omissions internes, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

- Nous nous assurons de comprendre le contrôle interne applicable à la vérification afin de concevoir des procédures de vérification adaptées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.
- Nous évaluons l'à-propos des conventions comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables et des communications connexes faites par la direction.



- Nous tirons une conclusion quant à la justesse de l'utilisation, par la direction, du principe comptable de continuité de l'exploitation et, à la lumière des éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude importante liée aux événements ou aux situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité de poursuivre son exploitation. Si nous concluons qu'il existe une incertitude importante, nous sommes tenus d'attirer l'attention, dans notre rapport des vérificateurs, sur les communications connexes dans les états financiers ou, si ces communications sont inadéquates, de modifier notre opinion. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants de vérification obtenus jusqu'à la date de publication de notre rapport des vérificateurs. Toutefois, des conditions ou des événements futurs peuvent amener l'entité à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation générale, la structure et le contenu des états financiers, y compris les communications, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière permettant de donner un portrait fidèle.

KPMG S.R.L. / SENCRL

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Sudbury, Canada

Le 30 juin 2020

VILLA ST. GABRIEL'S DE SUDBURY

État de la situation financière

En date du 31 mars 2020, avec renseignements comparatifs de 2019

| | 2020 | 2019 |
|---|---------------------|---------------------|
| Actif | | |
| Actif à court terme : | | |
| Encaisse | 34 933 \$ | 112 369 \$ |
| Débiteurs (note 2) | 87 460 | 86 878 |
| Avances aux apparentés (note 3) | 1 324 116 | 1 341 600 |
| Stocks | 37 830 | 43 438 |
| Charges payées d'avance | 41 801 | 43 980 |
| | <u>1 526 140</u> | <u>1 628 265</u> |
| Encaisse affectée (note 4) | 17 269 | 11 662 |
| Immobilisations corporelles (note 5) | 291 773 | 309 529 |
| | <u>1 835 182 \$</u> | <u>1 949 456 \$</u> |
| Passif et dette nette | | |
| Passif à court terme : | | |
| Créditeurs et charges à payer (note 7) | 786 002 \$ | 944 377 \$ |
| Montant à verser au ministère des Soins de longue durée de l'Ontario | 3 775 | 16 533 |
| Avances des apparentés (note 3) | 209 594 | 136 203 |
| Produit reporté | - | 1 080 |
| | <u>999 371</u> | <u>1 098 193</u> |
| Fonds détenus en fiducie (note 4) | 14 279 | 10 906 |
| Apports en immobilisations corporelles reportés (note 9) | 1 063 | 1 772 |
| | <u>1 014 713</u> | <u>1 110 871</u> |
| Actif net : | | |
| Non affecté | 94 459 | 105 187 |
| Investi dans des immobilisations corporelles | 300 371 | 307 759 |
| Affecté à l'interne | 425 639 | 425 639 |
| | <u>820 469</u> | <u>838 585</u> |
| Passif éventuel (note 10) | | |
| Effets de la COVID-19 (note 14) | | |
| | <u>1 835 182 \$</u> | <u>1 949 456 \$</u> |

Voir les notes afférentes aux états financiers.

VILLA ST. GABRIEL'S DE SUDBURY

État des résultats d'exploitation

Exercice terminé le 31 mars 2020, avec renseignements comparatifs de 2019

| | 2020 | 2019 |
|---|-------------------|------------------|
| Produits : | | |
| Ministère des Soins de longue durée de l'Ontario (note 8) | 6 535 270 | \$ 6 436 239 |
| Frais perçus auprès des résidents | 3 405 440 | 3 304 466 |
| Autre | 45 966 | 24 051 |
| Amortissement des apports en immobilisations corporelles | 709 | 1 076 |
| | <u>9 987 385</u> | <u>9 765 832</u> |
| Charges (note 12) : | | |
| Soins infirmiers - dépenses directes et administration | 5 198 710 | 5 114 925 |
| Services alimentaires | 1 146 282 | 1 123 959 |
| Administration | 761 449 | 733 841 |
| Loyer (note 3) | 739 440 | 739 440 |
| Programmes | 551 384 | 479 324 |
| Entretien des installations | 472 357 | 452 586 |
| Exploitation des installations et communications | 332 448 | 344 650 |
| Entretien ménager | 321 784 | 328 281 |
| Buanderie et lingerie | 218 041 | 208 599 |
| Systèmes d'information | 132 721 | 114 140 |
| Dossiers médicaux | 63 034 | 63 453 |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 49 756 | 49 647 |
| Frais pour mauvaises créances | 14 707 | 4 753 |
| Perte sur disposition | 3 388 | - |
| | <u>10 005 501</u> | <u>9 757 598</u> |
| Excès (insuffisance) des revenus sur les dépenses | (18 116) | \$ 8 234 |

Voir les notes afférentes aux états financiers.

VILLA ST. GABRIEL'S DE SUDBURY

État de l'évolution de la dette nette

Exercice terminé le 31 mars 2020, avec renseignements comparatifs de 2019

| | Non affecté | Investi des immobilisations corporelles | Affecté à l'interne | Total 2020 | Total 2019 |
|--|-------------|---|---------------------|------------|------------|
| Solde, début de l'exercice | 105 187 \$ | 307 759 \$ | 425 639 \$ | 838 585 \$ | 830 351 \$ |
| Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses | 30 931 | (49 047) | - | (18 116) | 8 234 |
| Virements interfonds | (41 659) | 41 659 | - | - | - |
| Solde, fin de l'exercice | 94 459 \$ | 300 371 \$ | 425 639 \$ | 820 469 \$ | 838 585 \$ |

Voir les notes afférentes aux états financiers.

VILLA ST. GABRIEL'S DE SUDBURY

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2020, avec renseignements comparatifs de 2019

| | 2020 | 2019 |
|---|------------------|-------------------|
| Provenance (utilisation) de l'encaisse : | | |
| Activités d'exploitation : | | |
| Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses | (18 116) \$ | 8,234 \$ |
| Éléments hors trésorerie : | | |
| Amortissement des apports en immobilisations corporelles reportés | (709) | (1,076) |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 49 756 | 49,647 |
| Perte sur la vente d'immobilisations corporelles | 3 388 | - |
| | <u>34 319</u> | <u>56 805</u> |
| Variation des soldes des fonds de roulement autres que les disponibilités | | |
| Diminution (augmentation) des débiteurs | (582) | 6 990 |
| Réduction (augmentation) des stocks | 5 608 | (2 377) |
| Diminution (augmentation) des charges payées d'avance | 2 179 | (21 745) |
| Augmentation (diminution) des créditeurs et charges à payer | (158 375) | 256 007 |
| Diminution (augmentation) du montant à payer au ministère des Soins de longue durée de l'Ontario | (12 758) | 1 323 |
| Augmentation (diminution) du produit reporté | (1 080) | 1 080 |
| Variation nette des fonds détenus en fiducie pour des résidents | 3 373 | 40 |
| | <u>(127 316)</u> | <u>298 123</u> |
| Flux de trésorerie liés aux activités de placement : | | |
| Avances aux apparentés (note 3) | 90 875 | (428 286) |
| Achat d'immobilisations corporelles | (41 659) | (27 143) |
| Produits de la vente d'immobilisations corporelles | 6 271 | - |
| | <u>55 487</u> | <u>(455 429)</u> |
| Diminution nette de l'encaisse | (71 829) | (157 306) |
| Encaisse, début de l'exercice | 124 031 | 281 337 |
| Encaisse, fin de l'exercice | <u>52 202 \$</u> | <u>124 031 \$</u> |
| L'encaisse comprend ce qui suit : | | |
| Espèces | 34 933 \$ | 112 369 \$ |
| Encaisse affectée | 17 269 | 11 662 |
| Encaisse, fin de l'exercice | <u>52 202 \$</u> | <u>124 031 \$</u> |

Voir les notes afférentes aux états financiers.

VILLA ST. GABRIEL'S DE SUDBURY

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2020

La Villa St. Gabriel's de Sudbury (la « Villa ») a été constituée en personne morale, sans capital-actions, en vertu des lois de l'Ontario le 22 janvier 2010 et a commencé ses activités en mars 2011. Elle exploite un établissement de soins de longue durée dans la ville du Grand Sudbury (Ontario). La Villa est un organisme sans but lucratif qui est exonéré d'impôt en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et est parrainée par les Catholic Health Sponsors of Ontario.

Le Centre de santé St-Joseph's de Sudbury (le « centre de santé ») possède le permis d'exploitation et les installations dans lesquelles la Villa mène ses activités. La Villa est responsable de la gestion des installations au nom du centre de santé.

1. Principales conventions comptables :

Ces états financiers ont été préparés par la direction, conformément aux normes comptables canadiennes applicables aux organismes sans but lucratif. Les principales conventions sont détaillées comme suit :

(a) Constatation des produits :

La Villa applique la méthode du report pour comptabiliser les apports, lesquels incluent les dons et les subventions gouvernementales.

La Villa est financée principalement par la province de l'Ontario, conformément aux ententes budgétaires établies par le ministère des Soins de longue durée/réseau local d'intégration des services de santé (RLISS). Les subventions d'exploitation sont comptabilisées à titre de produits dans la période à laquelle elles se rattachent. Les subventions approuvées, mais non reçues à la fin de la période comptable sont inscrites comme montants à recevoir. Lorsqu'une partie de la subvention s'applique à une période ultérieure, elle est reportée et constatée dans cette période.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, à condition que les montants puissent faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur réception soit raisonnablement assurée.

Les apports non affectés externes sont constatés à titre de produits dans la période au cours de laquelle les dépenses connexes sont comptabilisées.

Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont reportés et amortis en produits selon la méthode de l'allocation décroissante à des taux correspondant à ceux des immobilisations corporelles connexes.

Les produits tirés des régimes d'assurance et des services d'hébergement sont constatés lorsque le service est offert.

(b) Stocks :

Les stocks sont évalués au prix coûtant ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux. On détermine le coût en utilisant la méthode de la moyenne pondérée.

VILLA ST. GABRIEL'S DE SUDBURY

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2020

1. Principales conventions comptables (suite) :

(c) Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont inscrites au prix coûtant. La Villa effectue l'amortissement selon la méthode de l'allocation décroissante à des taux conçus pour amortir le coût des immobilisations corporelles au cours de leur durée de vie utile estimative. Les taux d'amortissement annuel sont les suivants :

| | |
|-------------------------|---------------|
| Équipement | De 5 à 15 ans |
| Véhicule Handi-bus | 10 ans |
| Matériel informatique | 5 ans |
| Améliorations locatives | 10 ans |
| Mobilier | 20 ans |

L'amortissement correspond à 50 % des taux ci-dessus au cours de l'année d'acquisition et aucun amortissement n'est comptabilisé dans l'année de disposition.

(d) Apports en immobilisations corporelles reportés :

L'aide gouvernementale au titre des immobilisations corporelles est comptabilisée comme un ajout aux apports en immobilisations corporelles reportés.

Les apports en immobilisations corporelles reportés sont amortis de la même façon que les immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent.

(e) Actif net affecté à l'interne :

L'actif net affecté représente les montants affectés à l'interne pour faire face aux dépenses imprévues, conformément à la politique de réserve de capital du conseil d'administration.

(f) Services rendus :

Un nombre important de bénévoles consacrent beaucoup de temps à la Villa au cours d'une année. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur de ces services rendus, ces derniers ne sont pas constatés dans les états financiers.

(g) Instruments financiers :

i. Évaluation des instruments financiers :

Les actifs financiers évalués au coût amorti comprennent l'encaisse, les débiteurs et l'encaisse affectée.

Les passifs financiers évalués au coût amorti comprennent les créditeurs et les charges à payer, payables au ministère des Soins de longue durée de l'Ontario et détenus en fiducie pour les résidents.

VILLA ST. GABRIEL'S DE SUDBURY

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2020

1. Principales conventions comptables (suite) :

(g) Instruments financiers (suite) :

(ii) Perte de valeur :

Les actifs financiers évalués à d'autres valeurs que la juste valeur font l'objet d'un test de perte de valeur en présence d'indicateurs de perte de valeur possible. Lorsqu'un changement défavorable important est survenu, au cours de la période, en ce qui concerne le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier ou du groupe d'actifs, une réduction de valeur est constatée en excédent de l'insuffisance des produits par rapport aux dépenses. La réduction de valeur indique la différence entre la valeur comptable et le plus élevé des montants suivants :

- Valeur actualisée des flux de trésorerie devant vraisemblablement être générés par l'actif ou le groupe d'actifs
- Montant qui pourrait être obtenu par la vente des actifs ou du groupe d'actifs
- Valeur de réalisation nette de toute sûreté détenue pour garantir le remboursement des actifs ou du groupe d'actifs

Lorsque les événements qui se produisent après la perte de valeur confirment qu'une écriture de contrepassation est nécessaire, cette dernière est comptabilisée en excédent de l'insuffisance des produits par rapport aux dépenses, jusqu'à concurrence du montant de la perte de valeur précédemment comptabilisée.

(h) Utilisation d'estimations :

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes applicables aux organismes sans but lucratif exige que la direction établisse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés des éléments d'actif et de passif, sur la communication des éléments d'actif et de passif éventuels à la date de préparation des états financiers et sur les montants déclarés des produits et des charges de la période. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les montants touchés par des estimations importantes sont les montants payables au ministère des Soins de longue durée de l'Ontario, les créanciers et charges à payer.

2. Débiteurs :

| | 2020 | 2019 |
|--|-----------|-----------|
| Agence du revenu du Canada (TVH) | 45 322 \$ | 38 584 \$ |
| Résidents | 33 501 | 37 734 |
| Autre | 5 597 | 5 821 |
| Ministère des Soins de longue durée de l'Ontario | 3 040 | 4 739 |
| | 87 460 \$ | 86 878 \$ |

VILLA ST. GABRIEL'S DE SUDBURY

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2020

3. Opérations avec les apparentés :

(a) La Villa est liée au Centre de santé St-Joseph's de Sudbury (« Centre de santé »), à St. Joseph's Villa of Sudbury Inc. (« SJV ») et au Centre de soins continus St. Joseph's, en vertu de la présence de membres communs au conseil d'administration.

(b) Avances aux apparentés :

| | 2020 | 2019 |
|---|--------------|--------------|
| Centre de santé St. Joseph's de Sudbury | 1 287 217 \$ | 1 312 465 \$ |
| Villa St. Joseph's de Sudbury | 36 899 | 29 135 |
| | 1 324 116 \$ | 1 341 600 \$ |

Il existe une entente entre le Centre de santé et la Villa selon laquelle la Villa paiera un loyer égal aux paiements hypothécaires (principal et intérêts) et aux impôts fonciers payés par le Centre de santé pour les installations dans lesquelles la Villa exerce ses activités. Le loyer pour l'année s'élevait à 739 440 dollars (739 440 dollars en 2019).

Ces opérations ont été évaluées et comptabilisées dans les états financiers ci-joints au montant d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et convenue par la direction des apparentés.

(c) Avances des apparentés :

| | 2020 | 2019 |
|--|------------|------------|
| Centre de soins continus St. Joseph's de Sudbury | 209 594 \$ | 136 203 \$ |

Les avances aux ou des apparentés ne sont pas garanties, ne portent pas intérêt et ne comportent pas de modalités de remboursement précises.

4. Encaisse affectée :

L'encaisse affectée représente les fonds détenus en fiducie pour les résidents au titre de petits achats effectués par ces derniers tout au long de l'année.

VILLA ST. GABRIEL'S DE SUDBURY

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2020

5. Immobilisations corporelles :

| | | | 2020 |
|-------------------------|------------|----------------------|-------------|
| | Coût | Amortissement cumulé | Valeur comp |
| Équipement | 231 146 \$ | 134 049 \$ | 97 097 \$ |
| Matériel informatique | 70 884 | 42 184 | 28 700 |
| Améliorations locatives | 241 536 | 80 825 | 160 711 |
| Mobilier | 7 824 | 2 559 | 5 265 |
| | 551 390 \$ | 259 617 \$ | 291 773 \$ |

| | | | 2019 |
|-------------------------|------------|----------------------|-------------|
| | Coût | Amortissement cumulé | Valeur comp |
| Équipement | 198 615 \$ | 114 757 \$ | 83 858 \$ |
| Véhicule handi-bus | 38 641 | 28 981 | 9 660 |
| Matériel informatique | 61 756 | 30 941 | 30 815 |
| Améliorations locatives | 241 536 | 61 997 | 179 539 |
| Mobilier | 7 824 | 2 167 | 5 657 |
| | 548 372 \$ | 238 843 \$ | 309 529 \$ |

6. Dette bancaire :

SJV a conclu une convention de prêt par découverts avec la Banque de Montréal, à concurrence de 200 000 dollars, avec intérêt au taux préférentiel moins 0,75 % par année. Le découvert a été garanti par le Centre de santé St-Joseph's de Sudbury. En date du 31 mars 2020, aucun montant n'était prélevé sur ce découvert (0 dollar en 2019).

7. Crédoeurs et charges à payer :

| | 2020 | 2019 |
|------------------------------|------------|------------|
| Engagements liés au commerce | 125 936 \$ | 99 201 \$ |
| Remises gouvernements | 115 964 | 116 079 |
| Autre | 544 102 | 729 097 |
| | 786 002 \$ | 944 377 \$ |

VILLA ST. GABRIEL'S DE SUDBURY

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2020

8. Payable au ministère des Soins de longue durée de l'Ontario :

Les montants payables au Ministère des Soins de longue durée de l'Ontario (le « Ministère ») sont les suivants :

| | 2020 | 2019 |
|--|------------|-----------|
| Réduction de la quote-part des résidents | (5 625) \$ | 7 133 \$ |
| Financement de la dialyse péritonéale | 9 400 | 9 400 |
| | 3 775 \$ | 16 533 \$ |

La réduction de la quote-part des résidents représente le montant (à recevoir) à payer (de) au Ministère pour l'excédent (l'insuffisance) des droits des résidents par rapport au montant estimé par le Ministère, selon le tarif quotidien moyen de la région du Nord.

Le financement de la dialyse péritonéale comprenait des subventions permettant d'offrir les services de dialyse péritonéale. Étant donné qu'aucun patient en dialyse n'a été traité, les montants sont remboursables au Ministère.

Le financement provenant du Ministère est versé au Centre de santé en vertu de son contrat de licence. Le Centre de santé transfère ces fonds, moins le montant requis pour payer la dette des installations dans lesquelles la Villa mène ses activités, à la Villa.

9. Apports en immobilisations corporelles reportés :

| | 2020 | 2019 |
|--|----------|----------|
| Solde, début de l'exercice | 1 772 \$ | 2 848 \$ |
| Moins le montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice | (709) | (1 076) |
| Solde, fin de l'exercice | 1 063 \$ | 1 772 \$ |

10. Passif éventuel :

Le Centre de santé a conclu des ententes de contribution responsables avec le Ministère (voir la note 8). Les programmes sont sujets à une vérification par le Ministère et, si ces vérifications donnent lieu à des recouvrements de contributions, le montant de ces recouvrements sera imputé à la Villa au cours de la période pendant laquelle ils sont établis.

La Villa devra présenter au Ministère un rapport annuel de l'établissement de soins de longue durée. Les rapprochements annuels sont effectués à des dates prédéterminées. Par conséquent, le 31 mars 2020, la direction a estimé un montant payable au Ministère (voir la note 8).

VILLA ST. GABRIEL'S DE SUDBURY

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2020

11. Risques financiers et concentration du risque de crédit :

Les opérations dans des instruments financiers peuvent faire en sorte qu'une entité assume les risques financiers d'une autre partie ou transfère ces risques à une autre partie. La Villa est exposée aux risques suivants associés aux instruments financiers et aux opérations auxquelles elle participe :

(a) Risque de crédit :

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie ne respecte pas ses obligations contractuelles, entraînant une perte financière. La Villa est exposée à un risque de crédit en ce qui concerne l'encaisse et les débiteurs.

La Villa réduit au minimum le risque associé à ses soldes de trésorerie en veillant à ce que ces actifs financiers soient confiés à de grandes institutions financières réputées ayant une cote de crédit élevée.

La Villa mène des opérations de sommes à recevoir dans le cours normal de ses activités et est exposée à un risque de crédit associé à ses soldes de comptes débiteurs de 87 460 dollars (86 878 dollars en 2019). La Villa gère cette exposition au risque grâce à la surveillance constante des soldes et des recouvrements des comptes débiteurs effectuée par la direction. La Villa mesure son exposition au risque de crédit associé aux débiteurs en fonction de la durée de l'encours des montants et au moyen de l'analyse des comptes par la direction.

Se reporter à la note 1(g) concernant les politiques de la Villa en matière d'évaluation de la perte de valeur des actifs financiers évalués à d'autres valeurs que la juste valeur, ce qui comprend ses avances aux apparentés.

(b) Risque de liquidité :

Le risque de liquidité est le risque qu'un organisme ne puisse rembourser ses obligations à ses créanciers au moment où elles deviennent exigibles. La Villa est exposée à ce risque associé à ses créditeurs et charges à payer, et aux soldes de 791 945 dollars à payer au ministère des Soins de longue durée (960 910 dollars en 2019).

La Villa réduit son exposition au risque de liquidité en s'assurant de documenter le moment où les paiements autorisés deviennent exigibles, en conservant des ressources financières suffisantes et en prenant des dispositions pour rembourser les créanciers au besoin, et en assurant l'exécution des processus de budgétisation continue et de surveillance financière des programmes par la direction.

VILLA ST. GABRIEL'S DE SUDBURY

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2020

12. Dépenses d'exploitation indiquées selon le type :

| | 2020 | 2019 |
|---|------------|-----------------|
| Salaries et avantages sociaux | 5 937 649 | \$ 5 959 985 \$ |
| Services achetés – soins infirmiers | 147 660 | 105 571 |
| Services achetés – autres | 1 580 248 | 1 397 435 |
| Loyer | 739 440 | 739 440 |
| Nourriture | 455 442 | 448 134 |
| Fournitures | 335 710 | 318 308 |
| Services publics | 276 305 | 266 394 |
| Réparations et entretien | 212 433 | 188 937 |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 49 756 | 49 647 |
| Bureau et administration générale | 48 573 | 40 946 |
| Licences, frais et cotisations | 42 925 | 36 116 |
| Assurance | 40 775 | 56 221 |
| Coûts de l'équipement | 39 219 | 43 240 |
| Honoraires professionnels | 33 594 | 35 275 |
| Publicité et promotion | 19 812 | 12 672 |
| Formation et perfectionnement | 15 964 | 23 896 |
| Téléphone | 15 909 | 17 224 |
| Frais de consultation | 6 283 | 7 092 |
| Déplacements | 4 232 | 8 455 |
| Perte sure disposition | 3 388 | – |
| Frais bancaires et d'intérêt | 184 | 536 |
| Syndicat | – | 74 |
| | 10 005 501 | \$ 9 757 598 \$ |

13. Renseignements comparatifs :

Certains renseignements comparatifs ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment afin d'être conformes à la présentation adoptée dans les états financiers de 2020.

14. Effets de la COVID-19 :

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que l'éclosion de COVID-19 s'était transformée en pandémie, ce qui a eu des répercussions importantes sur les finances et les marchés, et a créé des perturbations sociales.

Les états financiers doivent être rajustés lorsque des événements survenus entre la date de leur production et la date du rapport des vérificateurs donnent des preuves additionnelles concernant les conditions qui prévalaient en fin d'exercice. À la suite de l'évaluation des répercussions financières par la direction, il est inutile d'apporter d'autres rajustements aux états financiers pour le moment.